

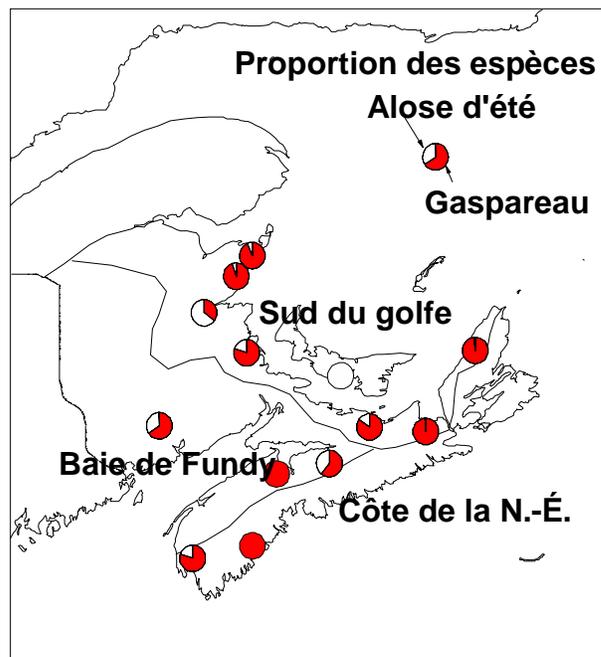
Bon Harriott  
Leim & Scott 1966

## Gaspareau Région des Maritimes Aperçu

### Renseignements de base

L'appellation gaspareau désigne deux espèces, le gaspareau proprement dit (*Alosa pseudoharengus*) et l'aloise d'été (*Alosa aestivalis*), qui sont des clupéidés anadromes fréquentant les cours d'eau des Maritimes. L'aloise d'été est observée dans un moins grand nombre de cours d'eau et est généralement moins abondante que le gaspareau là où les deux espèces fréquentent les mêmes eaux. La migration de frai de l'*Alosa pseudoharengus* commence à la fin d'avril ou au début de mai, selon la région géographique et la température de l'eau, atteignant un sommet en mai ou au début de juin et se terminant à la fin de juin ou au début de juillet. L'*Alosa aestivalis* entre dans le cours d'eau environ deux semaines après *Aloas aestivalis*. Les deux espèces reviennent en mer peu après la reproduction. Les jeunes de l'année passent, tout au plus, le premier été et l'automne en eau douce avant de migrer vers la mer. Les deux espèces s'intègrent à la population exploitable sur une période de deux à quatre ans. La reproduction a lieu pour la première fois chez les deux espèces à l'âge 3, et presque tous les poissons ont frayé à l'âge 6. L'âge moyen auquel le poisson se reproduit pour la première fois est habituellement plus élevé pour les femelles que pour les mâles. Les poissons matures (ayant frayé plus d'une fois) peuvent composer une forte proportion (35 à 90 %) des stocks des deux espèces, la plus forte proportion de poissons matures étant observée là où l'exploitation est faible.

Le gaspareau est capturé au filet maillant, à la trappe et au carrelet, selon le cours d'eau et l'emplacement dans le réseau hydrographique, par exemple, filet maillant à l'embouchure de la rivière, carrelet dans le cours inférieur et filet-trappe dans les secteurs des lacs. Des trappes spéciales sont utilisées dans la rivière Margaree et des carrelets particuliers dans la rivière Gaspareau.



En l'absence de données biologiques et halieutiques précises, l'objectif de gestion consiste à maintenir les récoltes aux niveaux moyens à long terme. Certains stocks sont évalués plus en détail et l'objectif de gestion est fixé en fonction d'un niveau de mortalité due à la pêche ne dépassant pas le taux de mortalité naturelle (équivalant à un taux d'exploitation de 0,33 à 0,39). Le stock de la rivière Saint-Jean à Mactaquac est géré en fonction d'un objectif de remonte fixe, calculé à partir de l'analyse des données sur le stock et le recrutement.

### La pêche

#### Débarquements (t)

Année	70-79	80-89	1992	1993	1994	1995	1996
	Moy.	Moy.					
S. golfe	3704	4848	4544	4722	3806	3452	2150
Côte N.-É.	1279	893	497	803	973	1439	1365
B. de F.	4184	1836	1618	1137	863	1230	1275
TOTAL	9167	7578	6659	6662	5642	6120	4790

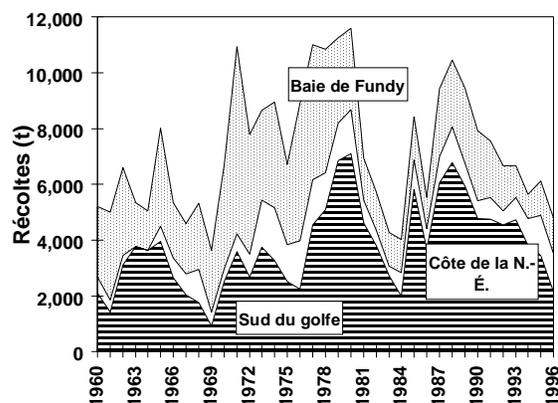
Les pêches du gaspareau sont réglementées au moyen de différentes restrictions applicables aux saisons, aux engins et aux

permis. Peu de nouveaux permis ont été délivrés depuis 1993. Les permis individuels peuvent s'appliquer à des combinaisons multiples et variables d'engins. Une période de fermeture de deux jours par semaine et le plafonnement des permis au nombre existant dans toutes les zones sont les principales mesures utilisées pour limiter le taux d'exploitation. Des variations des fermetures et des restrictions générales sont utilisées dans les plans de gestion propres à certains cours d'eau. Le risque de captures accessoires de saumon de l'Atlantique et de bar rayé est préoccupant, en particulier dans les rivières Miramichi et Saint-Jean, où diverses restrictions, p. ex. la modification des saisons de pêche et une longueur minimale du poisson, sont appliquées. Des journaux de bord sont distribués aux pêcheurs de la baie de Fundy et de la côte de la Nouvelle-Écosse, à titre de condition de permis, mais pas aux pêcheurs du sud du Golfe au Nouveau-Brunswick.

Les pêches du gaspureau dans les Maritimes sont diversifiées sur le plan géographique et économique. On ne peut obtenir des informations fiables sur la récolte que pour quelques-unes des grandes pêches. Dans de nombreuses zones, le gaspureau utilisé de façon locale en tant qu'appât pour d'autres pêches peut ne pas figurer dans la base de données sur les bordereaux d'achat. Il est possible que les programmes de journaux de bord reflètent une grande partie des prises; le taux de participation à ces programmes se situe généralement entre 75 % et 90 %.

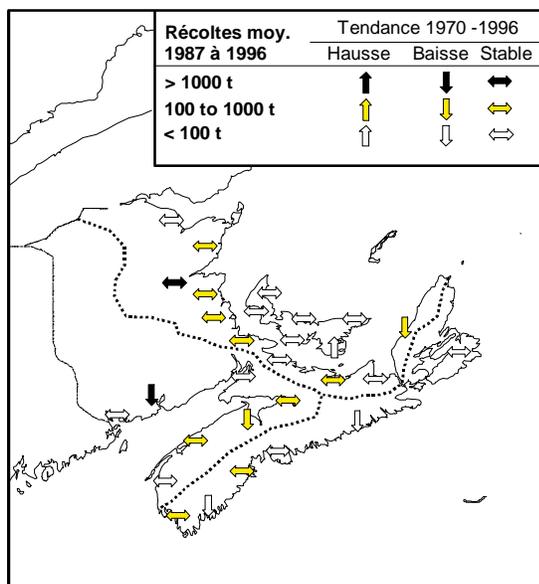
Les **débarquements** déclarés dans les Maritimes ont atteint un sommet en 1980 à un peu moins de 11 600 t. Un deuxième sommet, en 1988, d'un peu moins de 10 500 t a été suivi d'une baisse continue jusqu'à moins de 5 000 t en 1995. Au cours des dix dernières années, les récoltes dans le sud du golfe ont représenté entre 45 % et

71 % de l'ensemble de l'exploitation dans les Maritimes.



Les plus importantes pêches ont lieu dans la rivière Saint-Jean (baie de Fundy, N.-B.) et la rivière Miramichi (sud du golfe, N.-B.). Dans la plus grande partie des Maritimes, les pêches du gaspureau sont relativement restreintes (moins de 100 t par année).

Les débarquements annuels connaissent de grandes fluctuations, mais les tendances sont peu importantes sur le plan statistique. Les exceptions sont la rivière Saint-Jean, la rivière Margaree, la rivière Gaspereau, la zone Mersey-Medway et la côte est de la Nouvelle-Écosse où les débarquements ont diminué. Les récoltes dans la rivière Tusket ont récemment augmenté.

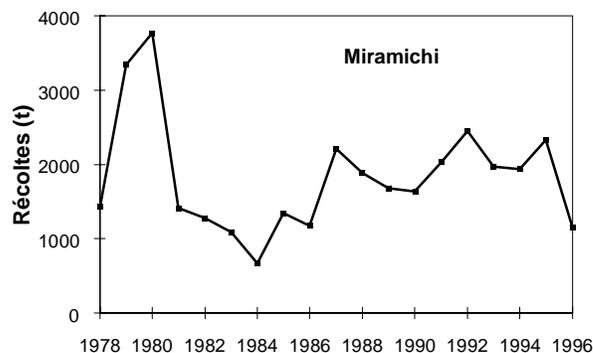


## État de la ressource

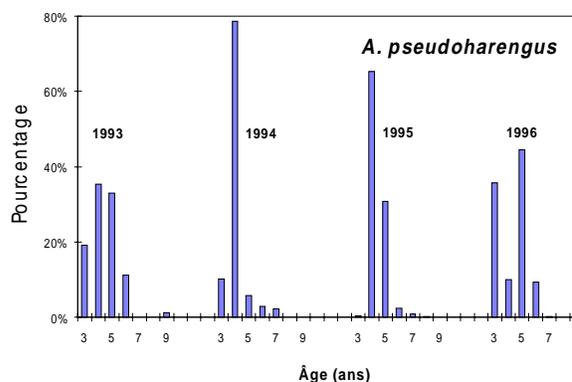
### Sud du golfe

Deux grandes pêches pratiquées dans le sud du golfe sont surveillées chaque année depuis 1983 : celle de la rivière Miramichi au Nouveau-Brunswick et celle de la rivière Margaree au Cap-Breton (Nouvelle-Écosse). Des échantillonnages généralement opportunistes et moins intensifs ont été effectués dans trois autres pêcheries du Nouveau-Brunswick : les rivières Richibucto, Tracadie et Pokemouche.

Dans la rivière Miramichi, la composition des récoltes de gaspareau varie annuellement entre 24 % et 77 % de *A. pseudoharengus* en nombre. Le nombre de filets-trappes autorisés par permis dans cette pêche, soit actuellement 36, est demeuré relativement stable depuis 1970. Les prises déclarées de gaspareau ont augmenté légèrement depuis le début des années 1980 et se sont situées en moyenne à environ 2 000 t au cours des cinq dernières années.

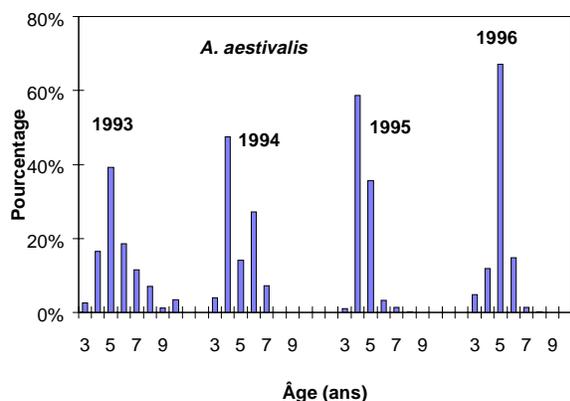


Les géniteurs de premier frai (GPF) représentaient entre 37 % et 87 % des prises d'*A. pseudoharengus* (moyenne de 72 % entre 1982 et 1996). Cette espèce est prédominante chez les poissons d'âge 4 qui composent de 35 % à 79 % des récoltes annuelles. Généralement, moins de quatre cohortes contribuent à la récolte de *A. pseudoharengus* et on dénombre peu de *A. pseudoharengus* de plus de six ans parmi les prises depuis quelques années. Peu de poissons de trois ou quatre ans appartenant à la classe d'âge de 1992 ont été capturés et on considère l'effectif de cette classe d'âge très faible.

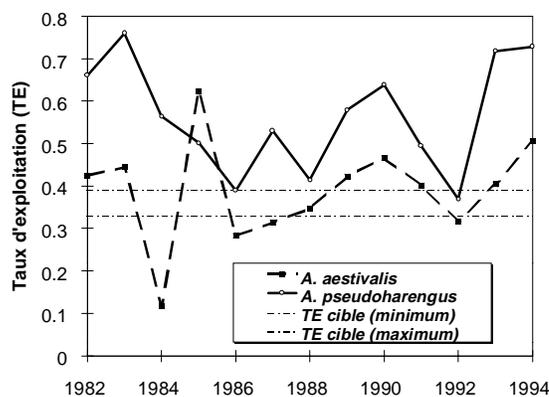


Les GPF parmi les récoltes d'*A. aestivalis* sont généralement bien inférieurs à ceux d'*A. pseudoharengus*, variant entre 17 % et 71 % (moyenne de 48 % entre 1982 et 1996). Les récoltes d'aloise d'été sont aussi dominées par des classes d'âge individuelles, soit les 4 ans ou les 5 ans, qui composent entre 34 % et 77 % des récoltes annuelles. La

distribution d'*A. aestivalis* est plus étendue que chez sa parente, la fourchette d'âges s'étalant entre trois et dix ans. La classe d'âge de 1992 de l'aloise d'été est faible, comme le montrent les faibles récoltes de poissons de trois ans et de quatre ans dans le cadre des pêches de 1995 et 1996.

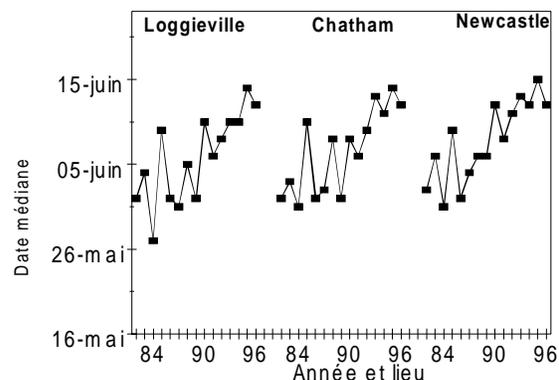


Les classes d'âge moins nombreuses au sein de la remonte d'*A. pseudoharengus* que chez celle d'*A. aestivalis* révèlent un taux d'exploitation plus élevé chez la première. L'estimation des **taux d'exploitation** des deux espèces est fondée sur un taux de mortalité naturelle hypothétique de 0,4. L'hypothèse d'une mortalité naturelle égale chez les deux espèces signifie que les différences entre les deux espèces dans la mortalité totale sont dues à des taux d'exploitation différents. Les taux d'exploitation annuels d'*A. pseudoharengus* variaient entre 0,39 et 0,76, au-dessus du taux d'exploitation cible de 0,33 à 0,39. Les taux d'exploitation d'*A. aestivalis* étaient généralement inférieurs à ceux de la précédente, variant entre 0,12 et 0,62 et étant souvent inférieurs aux taux d'exploitation cibles.



Le taux d'exploitation inférieur d'*A. aestivalis* est conséquence de la migration tardive de cette espèce par rapport à l'autre (d'environ deux semaines) et de la fermeture de la pêche à la mi-juin, alors qu'une partie seulement du stock d'*A. aestivalis* était disponible à la pêche.

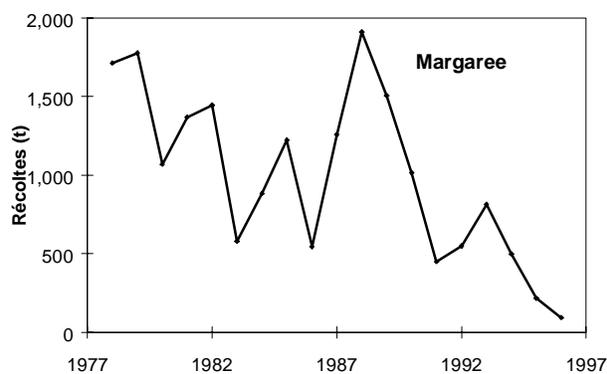
La pêche depuis 1990, dont le moment est évalué en fonction de la date à laquelle 50 % des récoltes annuelles ont été effectuées, a eu lieu plus tard qu'au cours des années 1980.



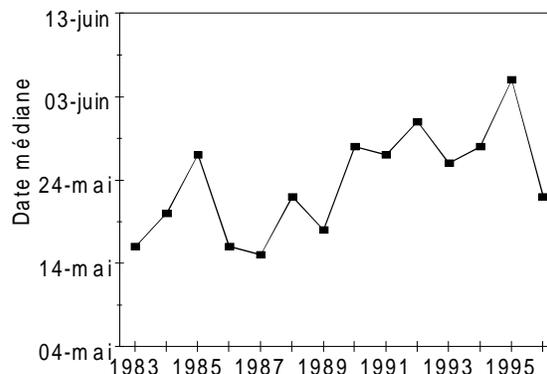
En 1995 et en 1996, on s'attendait à un retard de la pêche à cause du report de la saison, du 20 mai au 20 juin au lieu du 15 mai au 15 juin. Mais la remonte de gaspareau en 1995 et en 1996 était aussi en retard par rapport à celle des années 1980 comme l'ont indiqué les **filets-trappes repères du MPO**, dans les bras sud-ouest et nord-ouest de la Miramichi. En 1995, environ la moitié des gaspareaux ont été dénombrés dans les filets-trappes repères

après le 20 juin, date de fermeture habituelle de la pêche. En 1996, environ 25 % du total des récoltes de gaspareaux pour l'année dans les filets-trappes repères ont eu lieu après le 20 juin.

L'*A. pseudoharengus* dans la rivière Margaree représente plus de 95 % des captures de gaspareau. Elle est revenue dans la rivière dès la mi-avril, mais le gros de la remonte a eu lieu de la deuxième à la quatrième semaines de mai. Les récoltes ont atteint un sommet en 1988, et ont diminué de façon précipitée par la suite, en grande partie à cause de la réduction de l'abondance du gaspareau. Les récoltes déclarées de 94 t en 1996 sont les plus faibles depuis 1957.

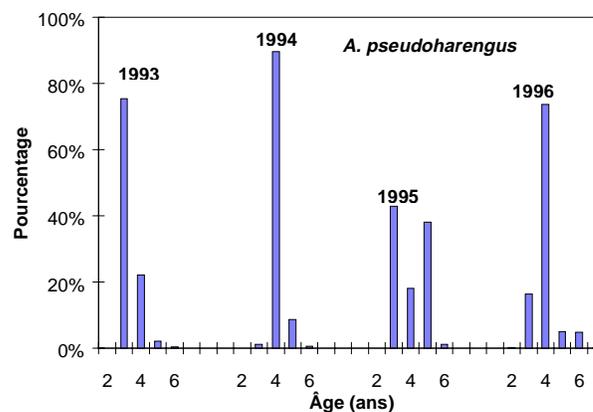


Depuis 1990, la pêche est pratiquée principalement au cours de la dernière partie de mai et au début de juin, contrairement aux années 1980 où une grande partie de l'exploitation se faisait en mai. La pêche en 1995 a été la dernière au cours de laquelle la date médiane de capture était le 6 juin.



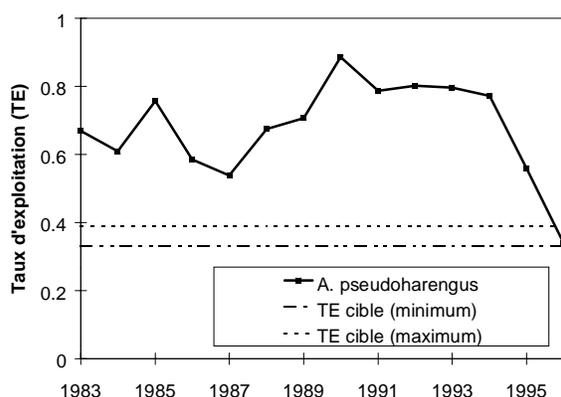
La pêche en 1996 était assez hâtive par rapport à 1995, bien que le plan de gestion plus restrictif et l'effort de pêche réduit aient faussé le moment de récoltes observé.

Les récoltes en 1995 et 1996 comprenaient de forts pourcentages de géniteurs de premier frai (GPF), 58 % et 72 % respectivement. Depuis 1983, le pourcentage de GPF parmi les récoltes annuelles a varié entre 51 % (en 1983) et 93 % (en 1993). Il y a généralement moins de trois groupes d'âge au sein de la remonte et des récoltes. Une classe d'âge représente généralement une grande proportion des récoltes annuelles, soit entre 36 % et 90 %. La classe d'âge de 1992 était la principale composante des pêches de 1995 et 1996. Celle de 1991 est très faible.



L'échappée de frai a été estimée pour les années 1983 à 1994. La relation entre

l'échappée et un indice larvaire, basé sur des échantillons hebdomadaires des larves à quatre stations repères dans le lac Ainslie (zone de reproduction d'*A. pseudoharengus*), a été utilisée pour évaluer l'échappée et le taux d'exploitation en 1995 et en 1996. Le **taux d'exploitation** (dans l'hypothèse d'un taux de mortalité naturelle constant) a dépassé les niveaux cibles chaque année depuis 1983 et était extrêmement élevé de 1990 à 1994. Les mesures de gestion plus restrictives adoptées en 1996, ainsi que le nombre moins important de pêcheurs actifs ont réduit le taux d'exploitation estimatif au niveau cible.



La pêche du gaspareau dans les autres cours d'eau du golfe au N.-B. ont toujours été de moindre envergure que celles de la Miramichi et de la Margaree. Les récoltes ont diminué en 1996 par rapport aux niveaux moyens des dix dernières années. Dans les rivières Richibucto, Tracadie et Pokemouche, on dénombrait généralement moins de quatre classes d'âge dans les récoltes, et aucun *A. pseudoharengus* de plus de six ans. *Alosa aestivalis* représentait moins de 25 % des prises dans la rivière Richibucto et moins de 5 % dans les autres cours d'eau. Les géniteurs de premier frai (GPF) composaient une part importante des récoltes chaque année, dans tous les cours d'eau. Le nombre limité de groupes d'âge parmi les prises, l'absence d'*A.*

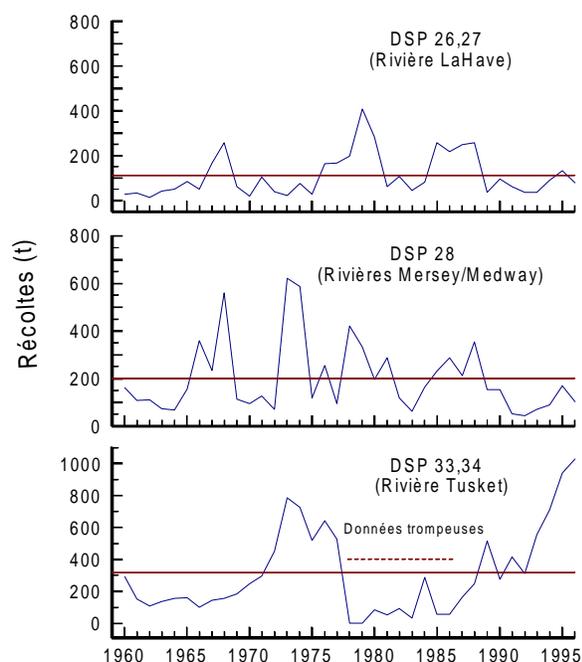
*pseudoharengus* de plus de six ans et la forte proportion (60 % à 98 %) de GPF parmi les prises sont révélateurs d'un stock fortement exploité. D'après l'information tirée de l'évaluation de la rivière Miramichi, les taux d'exploitation de ces cours d'eau dépassent probablement les niveaux cibles.

L'état du gaspareau à l'Î.-P.-É. est mal connu. Les données sur les débarquements ont peu de valeur parce que la plupart des prises sont utilisées comme appâts et ne figurent pas dans les statistiques officielles. On dispose de rapports anecdotiques selon lesquels les remontes de gaspareau ont disparu dans certains cours d'eau après des périodes de pêche intense, mais la mesure dans laquelle la surexploitation serait à l'origine de ces disparitions locales n'est pas connue.

### Côte de la Nouvelle-Écosse

Les principales pêches du gaspareau le long de la **côte atlantique de la Nouvelle-Écosse** sont pratiquées dans les rivières situées au sud de Halifax, comme les rivières LaHave, Mersey, Medway, Tusket et Annis. De petites pêches ont lieu le long de la côte est, au nord de Halifax. Les récoltes annuelles moyennes ont tendance à diminuer du sud au nord, en suivant la côte atlantique, les plus fortes étant observées dans la rivière Tusket, de plus faibles dans les rivières Mersey-Medway, de plus faibles encore dans la rivière LaHave et les moins importantes le long de la côte est. Les débarquements sont déclarés par district statistique de pêche (DSP), un district pouvant partager un grand cours d'eau avec un autre ou contenir plus d'un cours d'eau. Les récoltes attribuées à une rivière donnée s'appliquent généralement au district statistique de pêche dans lequel cette rivière se trouve et incluent des récoltes d'autres cours d'eau du DSP.

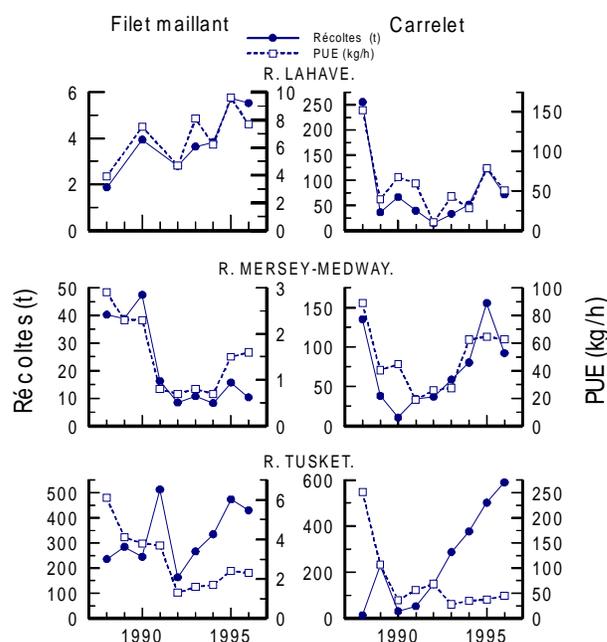
Les **récoltes déclarées** de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse ont varié entre 337 t et 1 882 t de 1960 à 1996. Les récentes augmentations au-delà de la moyenne de 1960 à 1996 (952 t) résultent d'une hausse des prises dans la rivière Tusket, peut-être attribuable à l'augmentation de la production de gaspureau dans les tributaires de la rivière Carlton, à la suite de l'ouverture d'une nouvelle passe migratoire en 1989.



Les récoltes récentes ont dépassé la moyenne de 1960 à 1996 (319 t) dans la rivière Tusket et équivalent ou sont légèrement inférieures à la moyenne (111 t) dans la rivière LaHave, et sont inférieures à la moyenne (201 t) dans les rivières Mersey-Medway. La faiblesse apparente des récoltes dans la rivière Tusket entre 1978 et 1988 est trompeuse parce que les rapports de récoltes sont incomplets.

Les données des registres de pêche indiquent que les débarquements annuels de gaspureau et les prises par unité d'effort (**PUE**) varient d'un genre d'engin à l'autre et d'une rivière à l'autre.

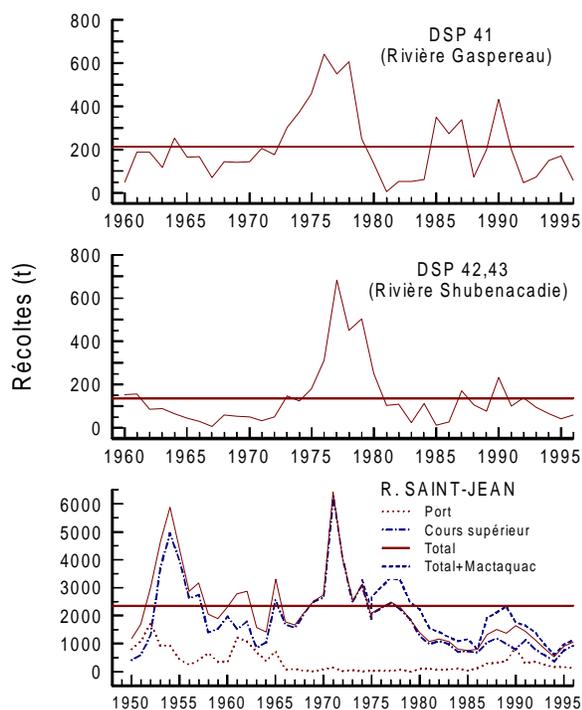
Le carrelet sert à capturer la plupart des gaspareaux dans les rivières LaHave et Mersey-Medway, tandis que dans la rivière Tusket, les récoltes au carrelet ont récemment dépassé celles des filets maillants. Dans les rivières LaHave et Mersey-Medway, la similitude des récoltes et des tendances des PUE pour une sorte d'engin donnée indique que le niveau de capture dépend de l'importance de la remonte. Les récoltes aux filets maillants ont récemment augmenté dans la rivière LaHave et ont diminué dans les rivières Mersey-Medway. Dans la rivière Tusket, une grande augmentation de l'effort de pêche a été nécessaire pour atteindre les récoltes élevées des récentes années.



### Baie de Fundy

Dans la **baie de Fundy**, la plus importante pêche au gaspureau est celle de la rivière Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), suivie d'activités d'importance modérée dans les rivières Shubenacadie et Gaspereau en Nouvelle-Écosse. On trouve un stock de gaspureau d'importance modérée dans la rivière Annapolis, mais aucune pêche

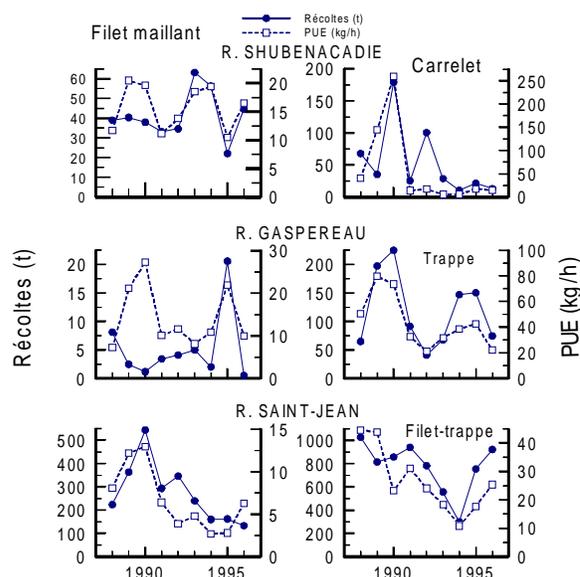
commerciale n'y est autorisée. Dans la rivière Saint-Jean, la pêche dans le port est pratiquée au moyen de filets dérivants et de filets maillants, tandis que dans son cours supérieur, les pêcheurs utilisent des filets-trappes. Il y a aussi des récoltes au barrage de Mactaquac, sur la Saint-Jean. Des filets maillants dérivants et des carrelets sont utilisés dans la rivière Shubenacadie, tandis qu'une trappe particulière est utilisée dans la rivière Gaspereau.



Les **récoltes déclarées** de la région de la baie de Fundy ont varié entre 860 t et 6 700 t entre 1960 et 1996. Depuis 1980, elles sont généralement inférieures à la moyenne de la période 1960 — 1996 (2 556 t) et, depuis quelques années, elles sont même inférieures à 50 % de cette moyenne. Bien que les récoltes des principales pêches (Saint-Jean, Shubenacadie et Gaspereau) soient actuellement inférieures à leur moyenne à long terme, la plus grande baisse quantitative est observée dans la rivière Saint-Jean, où les récoltes en 1996 se situaient à 48 % de la moyenne de 2 350 t pour la période de

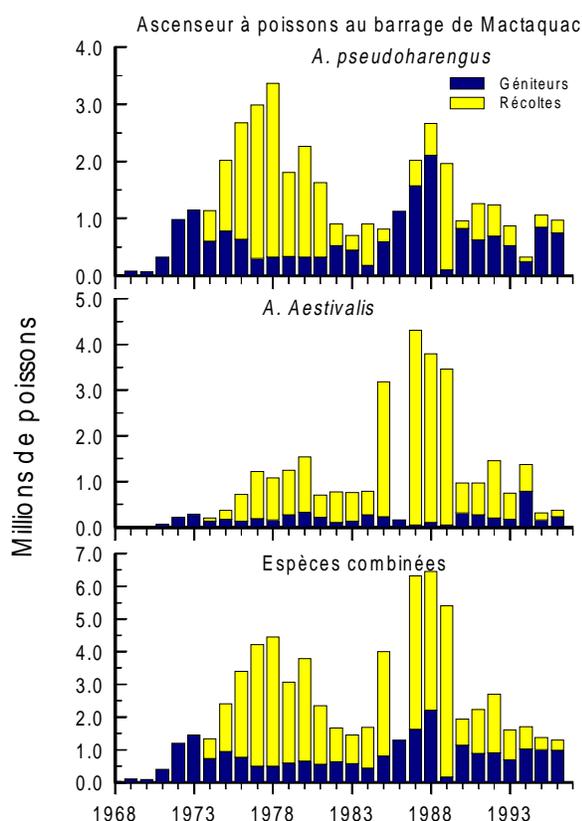
1950 — 1996. Néanmoins, les récoltes de gaspureau dans la rivière Saint-Jean continuent de dépasser celles des autres rivières des Maritimes, sauf celles de la Miramichi.

Au cours des années 1988 — 1996, on a observé de grandes fluctuations annuelles, mais aucune tendance importante des récoltes et des PUE pour plusieurs genres d'engins, sauf pour les PUE au filet-trappe qui ont diminué dans la Saint-Jean. Les récoltes au filet maillant, communément utilisés, augmentent avec la taille du cours d'eau.



Pour la région de la baie de Fundy et de la rivière Saint-Jean, les récentes **données biologiques** ne sont disponibles que pour le stock de gaspureau qui remonte jusqu'au barrage de Mactaquac. Les remontes annuelles au barrage des deux espèces de gaspureau ont fluctué largement depuis la fin de la construction du barrage en 1968. La proportion d'*A. pseudoharengus* dans la remonte a varié entre 19 % et 85 % (moyenne de 59 %) de 1972 à 1996.

La remonte d'*A. pseudoharengus* (géniteurs + récoltes) au barrage de Mactaquac et, dans une moindre mesure, d'*A. aestivalis*, a atteint un sommet pour la première fois à la fin des années 1970, quatre ou cinq ans après l'augmentation de l'échappée du début des années 1970 (la plupart des poissons se reproduisent vers quatre ou cinq ans).



Avant 1974, tous les gaspareaux qui arrivaient au barrage de Mactaquac étaient transportés par camion en amont. À mesure que la remonte a augmenté, les délais nécessaires pour transporter un grand nombre de gaspareaux ont été perçus comme retardant l'entrée de saumon atlantique de remonte hâtive et comme augmentant de manière inacceptable le coût du transport vers l'amont. En 1974, une pêche a donc été autorisée pour réduire les conflits d'utilisation de la passe migratoire entre le

gaspareau et le saumon atlantique de remonte hâtive, tout en réduisant les coûts de transport du poisson en amont.

Le stock de gaspareau du barrage de Mactaquac est géré en fonction d'une échappée constante. Ce stock a présentement un plan de gestion qui exige une échappée annuelle de 800 000 *A. pseudoharengus* et de 200 000 *A. aestivalis*. Les surplus de poisson par rapport à l'échappée requise sont récoltés.

Depuis 1974, début de la pêche commerciale au barrage de Mactaquac, les **taux d'exploitation** ont varié entre 14 % et 90 % (moyenne de 52 %) pour *A. pseudoharengus* et entre 33 % et 99 % (moyenne de 73 %) pour *A. aestivalis*. Depuis 1990, le taux d'exploitation se situait à environ 31 % pour *A. pseudoharengus* et à 62 % pour *A. aestivalis*. La large fourchette des taux d'exploitation résulte de la manipulation de l'échappée, depuis quelques années, à des fins scientifiques et de la mise en oeuvre d'un plan visant à réduire la proportion d'*A. aestivalis* à remonte tardive.

En 1996, la remonte d'*A. pseudoharengus* au barrage de Mactaquac incluait sept classes d'âge (2 à 8). Plus de 98 % des poissons étaient d'âge 3 à 6, dont 44 % d'âge 4 et 35 % d'âge 5. La remonte d'*A. aestivalis* comptait cinq classes d'âge (âges 3 à 7). Plus de 96 % de ces dernières étaient d'âge 3 à 6, celles d'âge 3 à 5 représentant chacune environ 25 % de la remonte. Les géniteurs de premier frai composaient environ 65 % des *A. pseudoharengus* et 51 % des *A. aestivalis*.

Les remontes élevées des deux espèces de gaspareau vers la fin des années 1980 résultaient d'échappées modérées. L'absence de pêche en 1986 a fait que la remonte est restée inconnue; les poissons qui n'ont pas

été capturés en 1986 ont contribué à la remonte des années subséquentes. Le grand nombre de reproducteurs à la fin des années 1980 n'a pas produit de remontes élevées au début et au milieu des années 1990, peut-être à cause des mauvaises conditions des milieux marin et d'eau douce.

## *Perspectives*

### **Sud du golfe**

Dans la rivière Miramichi, la classe d'âge de 1991 semble forte, mais celle de 1992 est faible. La nouvelle classe d'âge de 1993 de *A. pseudoharengus* semble moyenne. Les taux d'exploitation de cette pêche correspondent aux niveaux cibles ou à des niveaux supérieurs. L'abondance de *A. pseudoharengus* a augmenté, mais celle de l'aloise d'été a diminué. Aucune augmentation importante des niveaux de capture n'est prévue d'ici quelques années.

Le stock de gaspateau de la rivière Margaree est actuellement à un niveau faible. Il y a de fortes chances que le recrutement soit faible à moyen, plutôt qu'élevé, étant donné les faibles remontes des cinq dernières années qui figurent parmi les plus basses jamais observées depuis 1983. Les perspectives à long terme du stock et de la pêche dépendent de la réalisation d'une échappée de frai jusqu'au lac Ainslie de plus d'un million de géniteurs, niveau qui n'a pas été atteint depuis cinq ans.

Dans les autres cours d'eau du golfe, au N.-B., les taux d'exploitation ont été élevés et les récoltes devraient demeurer faibles par rapport aux niveaux historiques, jusqu'à ce que le taux d'exploitation soit réduit ou que l'échappée ait augmenté.

Rien ne permet de prédire la tendance des stocks de gaspateau à IÎ.-P.-É.

### **Côte de la Nouvelle-Écosse**

Les récoltes déclarées de gaspateau sur la côte de la Nouvelle-Écosse demeureront probablement près des niveaux actuels, sauf dans la rivière Tusket où les récoltes élevées depuis quelques années ne pourront probablement pas être maintenues et diminueront au cours des quelques années à venir. Les récoltes devraient demeurer sous la moyenne des niveaux historiques, jusqu'à ce que les taux d'exploitation réduits permettent une augmentation de l'échappée.

### **Baie de Fundy**

Les récoltes de gaspateau dans les principales rivières de la baie de Fundy devraient demeurer similaires aux niveaux actuels et inférieures à la moyenne à long terme dans un avenir prévisible. Une réduction du taux d'exploitation et une augmentation de l'échappée seront nécessaires pour augmenter la taille des stocks de chacune des rivières et, en fin de compte, pour permettre des récoltes proches de la moyenne à long terme. L'échappée nécessaire de *A. pseudoharengus* et *A. aestivalis* au barrage de Mactaquac sera atteinte, ce qui permettra la pêche du surplus de poissons par rapport aux besoins de ponte.

## *Considérations en matière de gestion*

Le gel des permis de pêche commerciale depuis 1993 a limité l'effort de pêche possible. Puisque le nombre de permis utilisés est inférieur au nombre délivré, on s'inquiète des risques d'augmentation de l'effort de pêche en réponse à des conditions

favorables des stocks ou du marché. Des mesures de gestion additionnelles pourraient se révéler nécessaires pour régler cette situation.

À cause des données incomplètes sur les récoltes et de l'absence de données biologiques pour la plupart des stocks de gaspareau, il serait souhaitable de prendre des mesures de gestion prudentes pour la pêche du gaspareau dans les Maritimes. Il ne devrait pas y avoir d'augmentation et il serait même préférable qu'il y ait diminution du niveau d'exploitation, ce qui limiterait les risques pour les ressources.

L'objectif de gestion approprié consiste à rétablir les stocks afin que les taux de capture puissent être maintenus dans l'avenir à peu près au niveau à long terme. Là où des évaluations détaillées sont effectuées, l'objectif de gestion consiste à s'assurer que les taux d'exploitation annuels ne dépassent pas les taux cibles de 33 % à 39 % du stock de géniteurs.

Les plans de gestion propres à certains cours d'eau qui ont été mis en oeuvre à la suite de la collecte d'informations pour l'évaluation des stocks devraient avoir priorité par rapport aux mesures générales de gestion.

Dans la rivière Margaree, les taux d'exploitation depuis 1983 dépassent largement les niveaux cibles. Les mesures de gestion restrictives de 1996, combinées à la réduction de l'effort de pêche, ont entraîné des niveaux d'exploitation qui étaient plus proches des niveaux cibles. Jusqu'à ce que le recrutement s'améliore, il conviendrait de maintenir les mesures restrictives, en vue de s'assurer que les taux d'exploitation ne dépassent pas les niveaux cibles comme cela s'est produit par le passé.

Dans la rivière Miramichi, tous les engins autorisés en vertu des permis sont actuellement actifs et les ressources sont exploitées aux niveaux cibles ou juste au-dessus. Il existe plusieurs cas de prises accidentelles dans le cadre de cette pêche qui limitent les solutions de rajustement offertes en cours de saison : des bars rayés sont interceptés au cours de leur remonte au début de la pêche, et des saumons atlantiques de montée, à la fin de la pêche.

### *Pour plus de renseignements,*

Communiquez avec :

John Ritter  
Direction des sciences  
Ministère des Pêches et des Océans  
C.P. 5030  
Moncton (N.-B.)  
E1C 9B6

Téléphone : 506 851 2945  
Télécopieur : 506 851 2147  
C. élect : Ritterja@dfo-mpo.gc.ca

### *Références*

Cairns, D.K. 1997. A biological review of the commercial diadromous fisheries of Prince Edward Island. MPO, Sec. can. éval. stock, Doc. rech. 97/7.

Chaput, G. et G. Atkinson. 1997. The gaspareau fisheries (*Alosa pseudoharengus* and *A. aestivalis*) of the Miramichi River with updates on the fisheries of the Pokemouche, Tracadie and Richibucto rivers of Gulf New Brunswick. MPO, Sec. can. éval. stock, Doc. rech. 97/75.

Chaput, G., P. LeBlanc, and R. Crawford. 1997. Assessment of the Margaree River

gaspereau fishery, 1995 and 1996. MPO, Sec. can. éval. stock, Doc. rech. 97/76.

Jessop, B. 1997. Stock-recruitment relations for alewives and blueback herring returning to the Mactaquac Dam, Saint John River, N.B. MPO, Sec. can. éval. stock., Doc. rech. 97/77.

Jessop, B. 1997. The status to 1996 of alewife and blueback herring stocks in Scotia-Fundy area as indicated by catch-effort statistics. MPO, Sec. can. éval. stock, Doc. rech. 97/78.

On peut se procurer des exemplaires du rapport à l'adresse suivante :

Processus de consultation régionale  
Région des Maritimes  
Ministère des Pêches et des Océans  
C.P. 1006, succursale B105  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
Canada B2Y 4A2

Téléphone : 902-426-7070  
C. élec. : myrav@mar.dfo-mpo.gc.ca

Internet : <http://csas.meds.dfo.ca>

*English version is available on request at the above address.*

